

**U**n thème d'actualité inquiétant vient de faire la une des journaux, celui de la diminution des médecins en formation dans notre pays et la chute particulièrement marquée pour les psychiatres-psychothérapeutes.

Dans un récent éditorial de la Revue médicale suisse (23 mai 2007), le Dr Bertrand Kiefer, rédacteur en chef, ne se contente pas de tirer la sonnette d'alarme, mais propose des remèdes concrets à mettre en pratique sans délai. Cette diminution qui se prépare depuis plus d'une décennie amène notre pays, si riche et si fier de la qualité de sa médecine, à se poser en prédateur par rapport aux pays voisins, avec toute une série de conséquences parfois dramatiques. En effet, pour la seule année 2006, selon un dossier publié par l'Hebdo (19 avril 2007), la Suisse a engagé plus de six cents médecins étrangers dans ses hôpitaux, générant parfois une pénurie dans certains pays européens qui n'ont d'autre choix que de se fournir dans les pays de l'Est qui, eux-mêmes, importent des médecins des pays du Sud. De façon surprenante, ce sont également six cents candidats qui n'ont pas eu accès, cette même année, aux études de médecine en Suisse. Bertrand Kiefer propose que les facultés de médecine augmentent leur capacité d'accueil, ce qui nécessitera de modifier la formation hospitalière, afin de la rendre plus ouverte, sans diminuer les standards de qualité. Concernant la pénurie de psychiatres, une profession médicale qui a particulièrement besoin de liberté, les récentes mesures de contrôle ne vont certainement pas améliorer son attractivité. Bertrand Kiefer considère cette situation comme un problème éthique majeur. Quant à moi, il me semble pouvoir être mis en lien, une fois de plus, avec une politique de santé construite trop exclusivement sur des données économiques. Pour en revenir à certains principes éthiques, rappelons qu'à côté de la bienfaisance, existe également un principe de non malversation, qui nous impose de prendre en compte les éventuels dégâts que nous pouvons provoquer également au-delà de notre pays. Si, dans les pays les plus développés, le principe d'autonomie a été particulièrement valorisé au cours des vingt

dernières années en mettant en avant l'information et le consentement du patient, ainsi que le principe des directives anticipées, il apparaît urgent d'ouvrir un débat sur un autre principe éthique tout aussi fondamental, celui de la justice qui doit amener à une répartition équitable des moyens disponibles.

Venons-en au contenu de ce numéro, dont la diversité représente un atout pour la psychiatrie et la psychothérapie. Mais ne serait-ce pas aussi cette extraordinaire diversité, la multiplicité des références, des approches possibles, qui pourraient expliquer, en partie, cette désaffection des jeunes médecins pour la psychiatrie-psychothérapie? Cela nous amène encore une fois à plaider pour le maintien de programmes de formation postgraduée et continue de haut niveau, qui permettent aux psychiatres-psychothérapeutes de «tenir la distance» dans une vie professionnelle chargée de difficultés et de se démarquer des marchands d'illusion.

L'article de Dassa et collaborateurs est le second que nous publions dans les Archives suisses, le précédent (2005) s'étant intéressé au problème de maltraitance des enfants au Togo. Cette fois-ci, les auteurs cherchent à mieux connaître les conditions de vie et certaines pratiques familiales et communautaires pouvant influencer le développement mental et social de l'enfant de moins de cinq ans. Il s'agit d'un travail épidémiologique ambitieux, concernant près d'un millier de chefs de ménage et plus de sept cents enfants, qui fourmille d'informations sensibles susceptibles de mieux orienter la politique de soins de santé primaire et d'éducation à la santé.

Philipp Gutmann s'interroge sur certains défauts caractérisant la philosophie de la psychiatrie. Ce travail érudit remet en question une vision moniste de la psychiatrie en tant que science naturelle et plaide, au contraire, en faveur d'une conception dualiste. L'auteur regrette que la psychiatrie ait adopté de façon non critique la psychologie comportementale, en ignorant d'autres modèles tels que la phénoménologie ou la psychologie cognitive,

parmi d'autres, et plaide pour la réintroduction de l'étude de la philosophie dans la formation des psychiatres.

Philippe Huguelet poursuit ses recherches dans le domaine des approches psychosociales et le concept de rétablissement (recovery) apparaît, en effet, comme une façon utile de reconsidérer la place de certains éléments psychosociaux dans le traitement des patients psychiatriques graves. Le rétablissement, impliquant par exemple de trouver un sens à sa vie et de prendre part à son traitement, vient prendre place en complément du modèle classique «stress/vulnérabilité». L'auteur le considère comme un principe organisateur de tout système de soins pour les patients souffrants de troubles mentaux sévères et nous en propose une analyse fort utile.

Le travail de Grether et collaborateurs est le résultat d'un projet de recherche international soutenu par l'Union européenne, visant à mieux connaître les enfants de parents souffrant de troubles somatiques. Différentes études menées au cours des

quinze dernières années ont montré que ces enfants étaient à haut risque de développer des troubles psychiatriques et l'un des buts principaux de cette recherche a consisté à évaluer les besoins de soutien psychothérapeutique des familles concernées. Dans leur conclusion, les auteurs soulignent que de tels services de consultation devraient être développés avec, comme prérequis, la mise en place d'une coopération interdisciplinaire entre médecins et psychiatres d'enfants et d'adolescents.

Enfin, poursuivant une tradition inaugurée depuis trois ans, la section Forum est réservée à un travail de spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie. Celui de Penelope Clinton a été jugé comme l'un des meilleurs, en français, en 2006, pour le FMH en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents. Ce travail permet de suivre, séance après séance, l'évolution d'une psychothérapie, ainsi que celle de la relation avec les parents qui, malgré une séparation conflictuelle et précoce, ont pu être associés au traitement de leur enfant.

François Ferrero, Genève